

Turquie : solidarité avec les syndicalistes en procès

samedi 14 novembre 2009, par [FSU](#), [Marche mondiale des femmes \(Coordination européenne\)](#) (Date de rédaction antérieure : 13 novembre 2009).

Chèr(e)s ami(e)s,

La Marche mondiale des femmes en Europe appelle tous ses membres ainsi que d'autres mouvements d'organiser des manifestations le 18 novembre, à 18 heures, devant les consulats, ambassades et d'autres représentations diplomatiques de la Turquie.

Les actions visent à protester contre le procès à 31 syndicalistes qui se tiendra dans la ville d'Izmir en Turquie du 19 au 20 novembre, quatre d'entre eux sont des militants de la MMF. Tous ont été arrêtés au cours du mois de mai et juin, sans accusation formelle. Mouvements, des syndicats, des organisations des droits humains du monde entier dénoncent le procès comme un frein à des droits syndicaux des fonctionnaires (enseignants pour la plupart) et un effort visant à les terroriser.

Au cours des manifestations, la MMF demande :

- La libération immédiate des personnes emprisonnées, leur acquittement pendant le procès et le retrait de toutes les charges retenues contre elles ;**
- La fin de la répression des mouvements d'opposition, parmi lesquels le mouvement des femmes, les syndicats et les associations de droits humains.**

**SOLIDARITE AVEC LES MILITANTES SYNDICALISTES EN TURQUIE
A LA VEILLE DE LEUR PROCES
19 ET 20 NOVEMBRE 2009**

Marche Mondiale des Femmes

31 syndicalistes s'apprêtent à passer en procès dans la ville d'Izmir, en Turquie à partir des 19 et 20 novembre 2009. Les Confédération, fédérations et syndicats concernés dénoncent la violation des droits syndicaux et la répression envers les fonctionnaires (la plupart d'entre eux enseignants) avec un effort particulier pour les terroriser. Parmi eux, 22 militant-es (10 femmes et 12 hommes) attendent le procès en prison.

Quatre des femmes accusées sont membres de la Marche Mondiale des Femmes : Elif Akgul, ancienne secrétaire des femmes de l'Union des Enseignants ; Yuskel Mutlu, enseignante retraitée et membre de l'Association des Droits Humains et de l'Assemblée de la Paix Turquie ; Songul Morsumbul, secrétaire des femmes du KESK (Confédération des fonctionnaires- Syndicats Turcs) ;

Gulcin Isbert, membre de Egitim-Sen, le syndicat enseignant. Les autres femmes emprisonnées ont pour la plupart des responsabilités au Secrétariat des femmes de leur syndicat et sont investies dans les droits des femmes. Ces organisations ont été présentes à tous les Forums Sociaux Européens ces 8 dernières années. C'est pourquoi nous devons protéger leur liberté d'activité par la solidarité internationale féministe et syndicale, en particulier puisque le prochain FSE aura lieu à Istanbul en juillet 2010.

C'est le premier procès depuis l'arrestation de 34 militants syndicaux le 28 mai 2009 et l'emprisonnement d'une grande partie d'entre eux. Ce procès se tiendra en infraction avec toutes les lois de l'Etat Turc et les conventions internationales ratifiées par la Turquie.

Le 9 juin, la Marche Mondiale des Femmes a communiqué une déclaration de solidarité, comme de nombreux syndicats et mouvements sociaux d'Europe.

Lors de la rencontre de la Coordination Européenne à Thessalonique en Grèce les 23-25 octobre, nous, les déléguées, avons pris la décision d'accroître notre solidarité, en respect des valeurs de la Charte Mondiale des Femmes : Egalité, Liberté, Solidarité, Justice et Paix...

Liberté, Affirmation 1

Chaque personne jouit de libertés collectives et individuelles qui garantissent sa dignité notamment : liberté de pensée, de conscience, de croyance, de religion ; liberté d'expression, d'opinion ; liberté de s'associer, de se réunir, de se syndiquer, de manifester...

Justice, Affirmation 2

Tous les êtres humains, indépendamment de leur pays d'origine, de leur nationalité et de leur lieu de résidence, sont considérés comme des citoyennes et citoyens à part entière jouissant de droits humains (droits sociaux, économiques, politiques, civils, culturels, sexuels, reproductifs, environnementaux) d'une manière égalitaire, équitable et réellement démocratique.

Justice, Affirmation 3

Un système judiciaire accessible, égalitaire, efficace et indépendant est instauré.

Solidarité, Affirmation 4

Tous les êtres humains sont interdépendants. Ils partagent le devoir et la volonté de vivre ensemble, de construire une société généreuse, juste et égalitaire, basée sur les droits humains, exempte d'oppressions, d'exclusions, de discriminations, d'intolérances et de violences.

Paix, Affirmation 5

Toutes les formes de domination, d'exploitation et d'exclusion de la part d'une personne sur une autre, d'un groupe sur un autre, d'une minorité sur une majorité, d'une majorité sur une minorité, d'une nation sur une autre sont exclues.

Nous nous sommes engagées à organiser des actions publiques (rassemblements ou manifestations) devant les ambassades et consulats turcs d'Europe, le 18 novembre à 18h00. Nous avons aussi décidé d'envoyer des observatrices européennes (de même qu'une membre du Comité International qui sera sur place), comme nous l'ont demandé les syndicats concernés. De nombreux mouvements sociaux suivront notre appel pour cette action du 18 novembre.

Pour chaque action organisée ce jour, merci de faire un petit rapport et de l'envoyer, avec des

photos prises de l'évènement, le jour même à info marchemondiale.org, afin que nous puissions communiquer notre solidarité autour du monde.

Dans cette déclaration de solidarité et dans nos actions, nous demandons :

- La libération immédiate des personnes emprisonnées, leur acquittement pendant le procès et le retrait de toutes les charges retenues contre elles ;
- La fin de la répression des mouvements d'opposition, parmi lesquels le mouvement des femmes, les syndicats et les associations de droits humains.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !

La Coordination Européenne de la MMF

5 novembre 2009

Vous pouvez envoyer vos messages de protestation par fax à :

- Premier Ministre turc, Recep Tayyip Erdogan : 0090 312 417 04 76
- Président turc : 0090 312 418 4183
- Ministre des Femmes, Selma Aliye Kavaf : 0090 312 417 39 87

Soutien aux syndicalistes de Turquie

Communiqué FSU,

Les Lilas, le 13 novembre 2009

La FSU exprime son soutien aux syndicalistes de Turquie dont le procès va se tenir dans la ville d'Izmir, en Turquie à partir des 19 et 20 novembre 2009.

La FSU dénonce la violation des droits syndicaux et la répression envers les fonctionnaires (la plupart d'entre eux enseignants). Parmi eux, 22 militant-es (10 femmes et 12 hommes) attendent le procès en prison. Quatre des femmes, militantes syndicales, accusées sont aussi membres de la Marche Mondiale des Femmes et militantes pour les droits des femmes dans leur syndicat.

Ce procès se tiendra en infraction avec toutes les lois de l'Etat Turc et les conventions internationales ratifiées par la Turquie. La FSU demande la libération immédiate des personnes emprisonnées, leur acquittement pendant le procès et le retrait de toutes les charges retenues contre elles. Elle sera aux cotés des organisations syndicales et du mouvement pour les droits des femmes pour demander la fin de la répression contre le mouvement des femmes, les syndicats et les associations de droits humains.

